INSTRUCTION AU RESEAU

Type d'instruction : ☐ C ☐ LR ☒ IT	**Date de publication :** 11/06/2026.
Numéro de l'instruction : IT-2026-138	

Lancement du plan de formation Web Citoyen 2

Cette instruction technique a pour vocation de présenter le nouveau dispositif de formation intitulé « Web Citoyens 2 », à destination des Promeneurs du Net jeunesse et parentalité ainsi que des coordinateurs départementaux. Ce dispositif, rendu possible grâce à l'obtention de fonds européens, sera déployé sur la période 2026 à fin 2028. Le prestataire retenu pour assurer cette formation est ASKORIA. Dans ce cadre, les Caf sont invitées à informer l'ensemble des professionnels mobilisés dans le cadre du dispositif PdN. La présente instruction vise à détailler le contenu pédagogique ainsi que les modalités permettant aux professionnels concernés de s'y inscrire.

Emetteur : Direction : Direction des politiques familiales et sociales Pôle Enfance Jeunesse et parentalité MREIC – Relations internationales et coopération	**A l'attention de :** Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les responsables de Centres de ressources
Référents à contacter :	**Informé(s) :** [Informé(s)]
Organismes destinataires : ☒ Caf ☒ Caisses multibranches ☒ Centre de Ressources ☐ Autres: -Cnaf ☐ Caf pivots ☐ Caf adhérentes	
Champ d'application : ☒ Métropole ☒ DOM ☒ Mayotte	

Processus de rattachement : Choisissez un élément.	
Diffusion : ☒ Diffusion réseau ☒ Diffusion caf.fr ☒ Communicable loi CADA	
Texte(s) de référence : o [Texte(s) de référence – loi, article, décret, instruction réseau…]	**Documents abrogés ou modifiés :** o [Liste des documents]

Action(s) à réaliser & échéances :

o [Action(s) à réaliser] + [Echéances]

☒ Pour application ☐ Pour recommandation ☐ Pour information

Mots-clés : Web Citoyens 2 – Promeneurs du Net – Formation – Union Européenne – Numérique – Jeunesse – Parentalité	**Nombre de page(s) :** 9 **Nombre et liste des annexes : 1 :** PPT de présentation de Webcitoyen 2

Applicable à compter du : 11/06/2026
Applicable jusqu'au : « sans limitation de durée »

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Responsable du Centre de ressources,

Les orientations inscrites dans la COG 2023-2027 réaffirment l'engagement de la branche Famille en faveur :

- Des jeunes avec la structuration d'une offre généraliste pour l'accompagnement et l'information s'appuyant sur la synergie du tryptique espaces jeunes avec la PS Jeunes, points d'accueil écoute jeune (PAEJ) et Promeneurs du Net dans une logique « d'aller-vers » ;
- Des parents pour les soutenir dans leurs rôles éducatifs et leur permettre de renforcer leurs compétences parentales. Le déploiement des Promeneurs du Net Parentalité constitue à ce titre un levier pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'offre parentalité.

En accompagnant le déploiement des pratiques numériques en ligne en direction des jeunes et des parents, via le dispositif « Promeneurs du net », la branche Famille permet aux professionnels en contact avec des jeunes et des parents de diversifier leurs pratiques et de décliner dans le domaine du numérique les orientations nationales (COG) et locales (SDSF et CTG) en faveur de la jeunesse et du soutien à la parentalité. Au 31 décembre 2023, le réseau comptait 3 475 professionnels, dont 3 282 en jeunesse et 193 en parentalité, déployés sur 97 Caf dont parmi elles 97 en jeunesse et 37 en parentalité. Les Promeneurs du Net ont pu accompagner 322 829 personnes en 2023, dont 316 647 jeunes et 6 182 parents

Afin de garantir la pertinence des interventions au regard des évolutions en cours (dont l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans) et une adaptation de leur posture professionnelle conforme au dispositif, il apparaît essentiel de mettre en place des actions d'accompagnement dédiées. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, telles que des mises en réseau favorisant les échanges de pratiques, des actions de sensibilisation permettant d'actualiser les connaissances, ou encore des formations proposées par les employeurs. Ces dispositifs contribuent à soutenir les professionnels dans l'évolution de leurs missions et à renforcer la qualité de leurs interventions. Chaque Caf contribue avec le référent Caf et le coordinateur o cette accompagnement.

En 2019, la Cnaf avait obtenu des Fonds européens au titre de la sécurité intérieure (FSI) sur la thématique de la prévention de la radicalisation pour réaliser un cycle de formation pour l'ensemble des Promeneurs du Net : la première formation Web Citoyen, sur la période 2020 - 2021.

Cette première édition de Web Citoyen comprenait trois modules de formation :

- Deux modules destinés aux professionnels PdN et réalisés en ligne
 - Un module de sensibilisation premier niveau ;
 - Un module d'approfondissement via des ateliers Web Citoyen ;
- Un module « formation de formateurs » avec pour vocation de faciliter l'essaimage des contenus pédagogiques à travers l'outillage des PdN pour dispenser ensuite la formation aux nouveaux entrants dans le réseau et aux professionnels n'ayant pas pu suivre les sessions de formation.

Le bilan réalisé à l'issue de cette campagne de formation s'est révélé mitigé, en raison notamment de la crise sanitaire liée au COVID-19, qui a fortement impacté son déploiement. Néanmoins, les évaluations menées ont mis en évidence des résultats positifs, en particulier une amélioration des

compétences des Promeneurs du Net en matière de prévention de la radicalisation. Ces progrès se traduisent à la fois par un renforcement de leurs connaissances sur ce sujet, mais également par le développement de leur capacité à mobiliser, aux côtés des jeunes, des ressources pertinentes en lien avec cette thématique.

Cette première édition a permis aussi de mettre en lumière un besoin important et une demande particulièrement marquée de formation au sein du réseau des Promeneurs du Net, ainsi qu'un besoin d'outillage pour soutenir leurs actions numériques.

Cette campagne de formation nationale, pilotée par la Cnaf, a contribué à renforcer une culture commune et à poser les bases d'un référentiel partagé au sein d'un dispositif caractérisé par la diversité des profils professionnels qui le composent. Elle a également favorisé la mise en réseau des acteurs et le partage de pratiques, tout en apportant une réelle plus-value au pilotage national du dispositif.

En 2025, la Cnaf a de nouveau répondu à l'appel à projet du FSI sur la thématique de la prévention de la radicalisation, de la violence et du harcèlement en ligne, ainsi que la question du mal-être, du repli sur soi et de la détresse psychologique chez les jeunes. Elle a obtenu les fonds nécessaires (près de 3M€) pour déployer une seconde édition de formation nationale à destination des professionnels du réseau : « Web Citoyens 2 » sur la période 2026 – 2028. Elle sera déployée par l'organisme de formation ASKORIA, prestataire ayant déjà assuré le premier volet de la formation Web Citoyen.

L'objectif poursuivi est de former 3 400 personnes **:**

- 2 900 Promeneurs du Net Jeunesse ;
- 300 Promeneurs du Net Parentalité ;
- 96 coordinateurs départementaux ;
- 101 formateurs (Promeneurs du Net ou coordinateurs ayant suivi le module de formation de formateurs).

Les Caf sont donc invitées à informer tous les professionnels de leur territoire, mobilisés dans le cadre du dispositif PdN de ce nouveau dispositif de formation. Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge à 90 % par le Fonds européen pour la sécurité intérieure (FSI), et les 10 % restants par la Cnaf. Il n'y a aucune prise en charge financière attendue par les Caf ou par les professionnels du réseau PdN : le suivi de la formation pour les professionnels concernés est entièrement gratuit. Les autres frais (déplacements, frais de repas…) restent à la charge de l'employeur.

La présente lettre au réseau a pour objet de présenter la formation « Web Citoyens 2 », ainsi que ses modalités de mise en œuvre, de suivi et de déroulement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Responsable des centres de ressources, à l'assurance de ma considération distinguée.

1. PRÉSENTATION DE WEB CITOYEN 2

La formation « Web Citoyens 2 » est un dispositif de formation destiné aux professionnels du réseau des Promeneurs du Net (jeunesse et parentalité) ainsi qu'à leurs coordinateurs, visant à renforcer leurs compétences dans l'accompagnement des jeunes et des parents sur les enjeux liés aux usages numériques.

ASKORIA, en tant que prestataire, assure la conception et l'animation de ce parcours de formation, en s'appuyant sur une expertise dans les champs du travail social et éducatif, ainsi que sur une approche permettant l'échange de pratiques et la mise en réseau des professionnels.

Elle comprend :

- Des temps d'apports de connaissances portant sur les usages du numérique, les risques en ligne (cyberharcèlement, désinformation, radicalisation, etc.) et les enjeux de citoyenneté numérique ;
- Des séquences méthodologiques visant à accompagner les participants dans la conception, l'animation et l'évaluation d'ateliers de sensibilisation adaptés à leurs publics ;
- Des mises en situation et ateliers pratiques, permettant de tester des outils pédagogiques, d'expérimenter des animations et d'adapter les contenus aux réalités de terrain ;
- Des temps d'échanges de pratiques, favorisant la mutualisation des expériences entre professionnels et le développement d'une culture commune ;
- Un accompagnement dans la durée, pouvant inclure des ressources, des supports pédagogiques et des temps de suivi pour consolider les acquis et faciliter leur mise en œuvre.

Cette organisation vise à allier acquisition de connaissances, développement de compétences opérationnelles et ancrage dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

Les modalités de suivi et validation de la formation sont déterminées en fonction du module d'inscription. Le module de sensibilisation, commun à tous les professionnels du réseau, sera réalisable en e-learning asynchrone (l'apprenant peut suivre la formation en différé) et accessible sur une plateforme d'e-learning mise à disposition par le prestataire. Des activités en e-learning synchrone seront également prévues pour ce module.

Les modules d'approfondissement et des spécialisations, ainsi que le module de formation des formateurs auront lieu en présentiel, via l'organisation de plusieurs sessions de formation sur l'ensemble du territoire. Les modules d'approfondissement seront dispensés à partir de janvier 2027.

1.1. Objectifs de la formation

La formation « Web Citoyens 2 » a pour objectif de renforcer les compétences des Promeneurs du Net et des coordinateurs afin de leur permettre d'accompagner de manière adaptée les jeunes et les familles face aux enjeux du numérique.

Plus précisément, elle vise à :

- Développer une posture professionnelle adaptée aux usages numériques des publics ;
- Mieux comprendre les risques et les opportunités liés au numérique (cyberharcèlement, désinformation, radicalisation, etc.) ;

- Outiller les professionnels pour concevoir et animer des actions de prévention et de sensibilisation ;
- Favoriser l'éducation à une citoyenneté numérique éclairée, responsable et critique ;
- Renforcer la capacité à intervenir concrètement, notamment à travers l'animation d'ateliers auprès des jeunes et des parents, en présentiel ou à distance.

En synthèse, cette formation vise à rendre les professionnels plus autonomes, plus outillés et plus pertinents dans leurs interventions sur les questions de numérique auprès des jeunes et des parents. Au terme de la formation, les PDN doivent pouvoir être en mesure d'animer des ateliers sur les risques et les dangers en ligne (en présentiel ou en distanciel) avec les jeunes ou les parents de la manière qui leur convient et correspondant aux réalités de leur territoire. Ces ateliers participeront à la prise de conscience chez les jeunes et leurs parents des usages d'Internet de certains groupes sociaux (diffusion de théories du complot, appels de groupes masculinistes au cyberharcèlement et/ou à la violence envers les femmes, campagnes de désinformation à grande échelle, manipulation de jeunes par des courant radicaux, politiques ou religieux, publications de propos haineux et discriminatoires punis par la loi...).

Le but de cette campagne est aussi de pérenniser la formation après la fin du projet au 31 décembre 2028. En dotant les coordinateurs de compétences clés sur la prévention des radicalisations, ces-derniers seront en mesure de former eux-mêmes de nouveaux Promeneurs du Net à l'avenir. Cela est indispensable pour maximiser le nombre de professionnels formés et avoir un impact de long terme et mesurable sur les jeunes et les parents.

Enfin, il est prévu d'approfondir les échanges européens : il s'agit pour la Cnaf de venir alimenter la démarche PDN du travail réalisé par d'autres organisations européennes sur le sujet de la prévention primaire, mais également de promouvoir cette initiative auprès de ces dernières.

1.2. Contenu de la formation

Les évolutions du dispositif des Promeneurs du Net ont nécessité de repenser la nouvelle édition de Web Citoyen en accord avec les enjeux actuels : croissance importante du nombre de professionnels (PdN et coordinateurs), développement des PdN parentalité (non inclus dans le premier volet de la formation), besoins de formation remontés par le réseau et un enjeu d'essaimage des savoirs dispensés au cours des sessions de formation afin de maintenir la diffusion d'une culture et de pratiques communes aux Promeneurs du Net.

Compte tenu de la diversification des profils de professionnels, la formation Web Citoyen 2 se compose de six modules :

- Un module de sensibilisation commun à tous les professionnels (palier 1 de la formation) **en e-learning ;**
- Deux modules d'approfondissement en fonction du public fléché par le professionnel, **en présentiel :**
 - Un module d'approfondissement à destination des Promeneurs du Net Jeunesse (palier 2 de la formation pour les PdN Jeunesse) ;
 - Un module d'approfondissement à destination des Promeneurs du Net Parentalité (palier 2 de la formation pour les PdN Parentalité).

Le projet Web Citoyen 2 renforce également les Promeneurs du Net grâce à des modules pensés pour pérenniser l'animation du réseau en permettant aux PdN de former de nouveaux membres, et de faire des coordinateurs des acteurs essentiels de cette action :

- Un module de formation de formateurs issus du palier 2 ;
- Deux modules de formation à destination des coordinateurs départementaux des PdN :
 - Un module de formation générique ;
 - Un module de spécialisation.

1.3. Communication prévue autour de la formation

La communication autour de Web Citoyen 2 se fera en amont du début des sessions de formation, via la mise en place par le prestataire et avec l'appui de la Cnaf d'une campagne de communication à destination des publics cibles de la formation : Promeneurs du Net (jeunesse et parentalité), coordinateurs (parentalité et jeunesse), ainsi que les professionnels du réseau intéressés pour suivre la formation de formateur. Cette campagne perdurera ensuite pendant toute la durée du projet pour promouvoir la formation aux membres du réseau et au-delà.

Les Caf via leurs référents PdN Jeunesse et Parentalité contribuent à l'action de communication autour de Web Citoyens 2. Les référents réalisent la **promotion de la formation auprès des coordinateurs**, s'assurent de la **bonne retransmission des informations au réseau**. Ils diffusent les informations relatives à la valorisation de l'action de formation au niveau national et européen (voir 3.4. « Valorisation nationale et européenne de l'action de formation »), notamment la journée nationale ainsi que le webinaire de fin de formation. Ils mettent en lumière les mises en œuvre pratiques des acquis de la formation par les professionnels de leur territoire.

Ils accompagnent les coordinateurs dans la diffusion des consignes techniques (dates des sessions de formation, modalités d'inscription) et dans la gestion des inscriptions à la formation, y compris pour les sessions destinées aux coordinateurs.

1.4. Modalités de participation aux sessions de formation

Le module générique de sensibilisation commun à tous les professionnels se déroulera en e-learning asynchrone, accessible via une plateforme en ligne. **Les professionnels pourront s'inscrire à partir du 5 octobre 2026**.

Les modules d'approfondissement et de spécialisation, ainsi que le module de formation de formateurs auront lieu en présentiel, via l'organisation de plusieurs sessions de formation sur l'ensemble du territoire. **Les modules d'approfondissement seront dispensés à partir de janvier 2027**.

Les inscriptions aux différents modules de formation doivent être réalisées directement auprès du prestataire de la formation.

Le suivi d'une session de formation donnera lieu à l'octroi d'une certification de suivi de la formation.

2. SUIVI ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION WEB CITOYENS 2

2.1. Pilotage de la formation au niveau national

Web Citoyens 2 est mis en œuvre à l'échelle nationale par l'organisme de formation ASKORIA. Le déploiement de la formation fait l'objet d'un suivi conjoint entre le prestataire et la Cnaf dans un comité de pilotage bimestriel. Ce suivi permet de faire le point sur l'avancée de la campagne de formation, mais également de la bonne diffusion des informations au réseau, et de faire part à la Cnaf des difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des activités prévues. Cette instance est l'occasion de traiter les problèmes remontés par les Promeneurs du Net lors des classes virtuelles ou des sessions de formation en présentiel. Il est donc primordial de se servir de ces temps, ou d'informer la Cnaf sur les obstacles qui ont pu avoir lieu.

Le comité de pilotage bimestriel est complété par deux comités intermédiaires et un comité de fin de projet, où le prestataire présentera les bilans intermédiaires et le bilan final de la campagne de formation. Ces bilans permettront de s'arrêter sur l'évaluation mi-parcours des modules, mais aussi de la campagne de communication effectuée. Ils permettront d'observer ce qui aura été réalisé, et d'ajuster certains éléments du projet pour en assurer la bonne continuité.
La Cnaf bénéficiera donc d'une vision globale sur l'état d'avancement des modules.

2.2. Diffusion au réseau des Caf des informations nationales relatives à Web Citoyens 2

Les informations concernant la formation seront partagées au réseau par la Cnaf en tant que premier relais du réseau des Promeneurs du Net, via des publications dédiées dans l'espace métier des politiques familiales et sociales du Cafcom. Elles seront également disponibles dans le canal Teams « BF-E-Promeneurs du Net » destiné aux référents PdN en Caf.

Ce premier niveau a pour but **d'informer le réseau sur le lancement de la campagne de formation**, des **activités européennes** et de **fin de projet**. Par ailleurs, les publications régulières donneront à voir **l'avancée de la campagne de formation Web Citoyen 2**, et valoriseront les activités ponctuelles du projet.

Le prestataire relaie des informations opérationnelles liées à la dispense de la formation (ouverture des modules, classes virtuelles, sessions présentielles) via la plateforme de formation en ligne (ENT Web Citoyen[1]).

Les Caf via les référents Promeneurs du Net réalisent la retransmission des informations opérationnelles aux coordinateurs départementaux. Ils accompagnent les coordinateurs dans la diffusion des informations techniques relatives à la formation auprès des professionnels et s'assurent de la bonne information de leur réseau départemental. Si nécessaire, ils apportent un soutien logistique et technique aux coordinateurs dans la gestion des inscriptions aux sessions de formation.

[1] La plateforme n'est pas encore accessible. Une information sera communiquée dès son déploiement.

2.3. Processus d'évaluation de la formation

Il est attendu des Promeneurs du Net qui bénéficient de la formation de compléter deux questionnaires à l'issue de leur parcours, diffusés par le prestataire ASKORIA :

- Un questionnaire de satisfaction **à chaud**, à compléter directement à la fin du parcours de formation. **La réponse à ce questionnaire est obligatoire pour obtenir le badge de fin de formation ainsi que les certificats de réalisation de la formation.** Ce questionnaire concerne les modules **distanciels** et **présentiels.**

Des questions relatives à la communication du projet seront intégrées au questionnaire à chaud afin de disposer d'informations solide sur l'avis des participants quant à la bonne diffusion des informations dans des délais appréciables, ainsi qu'à la clarté du contenu produit.

- Un questionnaire de satisfaction **à froid** : trois mois après la fin du parcours de formation. Les questions feront l'objet d'un envoi à distance aux professionnels formés ainsi que de relances.

Le questionnaire à froid vise à identifier, via les retours des stagiaires formés, les impacts de cette formation sur leurs pratiques professionnelles. Un ensemble de questions sera posé sur l'appropriation des contenus, l'avis des participants sur l'utilité professionnelle de la formation, l'évolution de leurs pratiques, etc.

Un bilan final de l'action de formation Web Citoyens 2 sera réalisé au cours de l'année 2029. Ses conclusions seront repartagées au réseau des Caf via leurs référents.

Il est attendu des référents Caf de rappeler régulièrement aux PdN et aux coordinateurs de remplir ces questionnaires.

2.4. Valorisation nationale et européenne de l'action de formation

L'action de formation Web Citoyens 2 donnera lieu à une restitution de fin de projet via l'organisation de deux événements :

- Un **webinaire de fin de projet :** à destination des Caf et des partenaires jeunesse et parentalité français et européens ;
 - Une demi-journée en distanciel (courant 2029)
- Un **séminaire de fin de projet :** à destination des référents Caf et des coordinateurs du réseau des Promeneurs du Net ;
 - Une journée et demie en présentiel (courant 2028) (les dates et lieux ne sont pas encore disponibles).

Les Caf via leurs référents Promeneurs du Net participeront à promouvoir la communication autour du webinaire et du séminaire de fin de projet. Ils assureront l'inscription administrative pour les coordinateurs de leurs territoires et pour eux-mêmes afin de participer au séminaire de fin de projet.
L'organisation de deux journées d'étude européennes est également prévue. Ces journées feront intervenir divers acteurs européens sur des projets qui portent tant sur la thématique de

l'accompagnement des jeunes dans la prévention de la radicalisation et du repli communautaire, que sur celle de l'accompagnement des parents.

L'objectif pour le réseau des PdN est de découvrir des pratiques inspirantes mises en place au sein d'autres pays européens afin de lutter contre la radicalisation et le repli communautaire chez le public jeune, et quel appui à la parentalité ces acteurs peuvent proposer. Ces échanges permettront au réseau d'étudier la reproductibilité de pratiques européennes en France :

- une journée d'étude européenne sur l'accompagnement des jeunes
- une journée d'étude européenne sur la parentalité

En 2020, le ministère de l'Intérieur finlandais et l'ONG *Save the Children Finland* ont souhaité réajuster les modalités de leur formation homologue « *RadicalWeb* » en travaillant étroitement avec l'équipe française du projet Web Citoyen. Toutefois, la pandémie de COVID-19 n'a pas permis à la branche finlandaise *Save the Children* et à la Cnaf de collaborer à hauteur de leurs espérances et les échanges franco-finlandais ont largement diminué.

Dans le cadre de Web Citoyen 2, la Cnaf s'est engagée à leurs côtés en tant que partenaire de coopération pour appuyer leur projet appelé « *SAFETYNET - protecting youth online* ». Il s'agira pour la Cnaf de partager ses expériences, ses connaissances et ses ressources dans le développement de son programme et de son réseau de formation Web Citoyen, et d'offrir des conseils à Save the Children Finland dans son processus de développement.
Aucun engagement financier n'est pris par la Cnaf dans ce projet, il s'agira de formaliser nos échanges et de donner caution au projet SAFETYNET. C'est dans cet esprit que le projet prévoit l'organisation d'un voyage d'étude en Finlande sur la temporalité du projet, pour renforcer les liens déjà établis avec *Save the Children Finland*, et encore avec l'objectif d'observer des pratiques qui pourraient être reproduites en France.

WEBCITOYEN 2

Cofinancé par
l'Union européenne